



Dans les Hautes-Pyrénées, aux côtés de l'Etat et du Département, la Région s'engage pour l'avenir du territoire

Ce jeudi 17 février, Jean-Louis Cazaubon, vice-président de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, représentait la présidente de Région Carole Delga lors du déplacement du Premier ministre Jean Castex dans les Hautes-Pyrénées. A cette occasion, la Région a pu renouveler son soutien et son implication, aux côtés des acteurs locaux, pour le quotidien des habitants et l'avenir du territoire à travers deux projets d'envergure tels que l'aménagement de la RN21 et le Plan Avenir Lourdes.

A Orleix, l'Etat, la Région et le Département des Hautes-Pyrénées ont signé le protocole d'aménagement de la RN21 portant sur la déviation d'Adé, le contournement Nord de Tarbes, la requalification de la route dans la traversée de Tarbes et son aménagement à l'entrée de Lourdes. La signature de ce protocole témoigne de la mobilisation de l'ensemble des partenaires pour améliorer la fluidité et la sécurité de la RN21, en garantissant le financement et en faisant une infrastructure à la hauteur des enjeux pour améliorer le service rendu et mieux desservir le territoire.

Ce nouvel accord permettra notamment de lancer, en 2025, les travaux de la déviation d'Adé attendue depuis plusieurs années par les habitants et les usagers. Ce projet de déviation représente un investissement de **76 M€** pour lequel la Région contribuera à hauteur de **17,45 M€** (Etat : **41,1 M€** ; Département : **17,45 M€**).

« La RN21 joue un rôle majeur en matière d'aménagement et de desserte du territoire. C'est un axe structurant pour le département, un chaînon indispensable pour les déplacements et les relations entre Tarbes et Lourdes. L'attente était donc réelle de la part des habitants, des usagers, des entreprises. Désormais, ce nouveau protocole d'accord permettra de répondre concrètement aux besoins en matière de sécurité, de fluidité et de desserte du territoire. Comme je m'y étais engagée, j'ai souhaité que la Région réponde présent, à la hauteur des enjeux, en mobilisant plus de 17 M€ pour permettre enfin de lancer les travaux, et cela notamment pour la déviation d'Adé » souligne Carole Delga, présidente de Région.

Par la suite, les partenaires ont procédé à la signature officielle du Plan Avenir Lourdes. A ce titre, Etat, Région, Département, Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et Ville de Lourdes s'engagent pour l'avenir de la destination en misant notamment sur la diversification des activités et en mobilisant les moyens nécessaires pour préserver les emplois et soutenir la dynamique économique locale. La Région, qui co-présidait aux côtés de l'Etat le comité d'orientation stratégique ayant permis d'aboutir à cette feuille de route partenariale, s'est engagée à mobiliser **20 M€** pour le territoire sur la période 2020-2030.

Le travail mené en concertation a permis de définir **100 actions** reposant sur **3 orientations** :

- Consolider la position de Lourdes en tant que « leader » du tourisme spirituel en poursuivant l'accueil de pèlerins ;
- Compléter le tourisme spirituel, afin de faire de Lourdes une destination d'expérience et de rencontre entre les cultes et les cultures ;
- Diversifier les activités proposées, afin d'attirer un public plus large pouvant y séjourner pour son patrimoine culturel et naturel, son potentiel sportif et son ancrage au cœur des Pyrénées.

« Si la crise liée à l'épidémie de Covid-19 est venue confirmer la nécessité de travailler collectivement au devenir de la destination, cela fait déjà plusieurs années que la Région se mobilise aux côtés des acteurs locaux pour soutenir la dynamique locale et l'attractivité du territoire. C'est parce que nous sommes pleinement conscients de l'atout que représente cette destination, non seulement pour le territoire mais plus largement pour l'ensemble de l'Occitanie. La Région intervient donc en soutien à l'hôtellerie lourdaise, vivier d'emplois sur le territoire. Nous avons également travaillé sur les aménagements et équipements touristiques à travers la labellisation Grand Site Occitanie. Aujourd'hui, avec l'Etat, le Département, la Ville et l'ensemble des acteurs locaux, nous allons plus loin et fixons un cap pour l'avenir de la destination. Ce plan s'accompagne bien sûr de financements, 20 M€ pour la Région. Mais il porte surtout une vision d'avenir, partagée et partenariale. Désormais, il s'agit de travailler main dans la main pour, d'une part, consolider la position de Lourdes sur le tourisme spirituel et, d'autre part, poser les jalons d'une destination réinventée. Je pense notamment à la diversification des activités en misant sur le patrimoine culturel et naturel, le potentiel sportif du territoire, son ancrage au cœur des Pyrénées. Pour l'emploi, l'attractivité et la qualité de vie des habitants, la Région est partenaire de cette destination d'avenir » précise la présidente de Région.

Depuis le début de l'épidémie de Covid-19 en 2020, la Région a accompagné les entreprises touristiques lourdaises à travers **39 « Pass et Contrats Relance/Rebond »** représentant **3,6M€** d'aides régionales ainsi que dans le cadre du « Fonds L'OCCAL » qui a permis de soutenir **160 entreprises** pour un montant total de **plus d'1 M€**.

[Vous trouverez en pièce jointe la note de presse complète concernant le « Protocole d'aménagement de la RN21 ».](#)

■ Contact presse :

Frédéric Neuman : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)